

Les fondamentaux de la paie dans la fonction publique

NOUVEAU
FORMAT

Formation blended : E-learning + formation synchrone (présentielle ou distancielle)

NEW



Objectifs

- Être capable d'expliquer et de concevoir la paie d'un agent titulaire et contractuel
- Maîtriser les règles relatives aux assiettes de cotisation, aux calculs des charges, aux prestations de la sécurité sociale
- Savoir élaborer le bulletin de paie de A à Z



Public

Responsables, membres des services ressources humaines et des services paie dans la fonction publique



Prérequis
Aucun



Durée
1h E-learning
+ 3 jours



Prix
1790 € Net
(Exonération de TVA)
(Prix par stagiaire)



- Une formation enrichie avec des contenus e-learning en amont
- Une mise en pratique immédiate de la théorie favorisée par des travaux pratiques à effectuer «à la main» pour une assimilation optimale
- Animation grâce à un cas «fil rouge» permettant d'aborder toutes les rubriques d'un bulletin de paie



1h

Acte 1 Découverte e-learning

En amont:

Explorez les notions essentielles et les thématiques de base avant la formation en présentiel. À travers des modules courts et accessibles à distance, découvrez les principaux repères du sujet et familiarisez-vous avec les concepts clés.

Objectifs :

- Découvrir l'environnement de la fonction publique et le cadre juridique de la paie
- Identifier les spécificités de la paie dans la fonction publique
- Repérer les éléments essentiels figurant dans un bulletin de paie
- Cerner les éléments essentiels indispensable au calcul de la paie

Découvrir les fondamentaux de la paie

- E-Questionnaire d'auto-positionnement – 3 min
- E-focus - Panorama de la Fonction Publique & cadre juridique – 15 min
- E-Focus - Les spécificités de la paie publique – 20 min
- E-Focus - Les éléments constitutifs de la rémunération des agents publics – 20 min
- Carnet de bord : mon livret d'apprentissage



3 jours

Acte 2 Formation 3 jours

En présentiel ou à distance : maîtrisez les notions clés et approfondissez les fondamentaux

avec l'accompagnement d'un formateur expert. À travers des apports ciblés, des études de cas et des mises en pratique, consolidez vos connaissances et développez vos compétences.

Objectifs :

- Définir les éléments constitutifs de la rémunération
- Expliquer la logique du traitement indiciaire
- Identifier les différentes catégories d'indemnités
- Décrire les principales cotisations
- Expliquer les notions d'assiette, de plafond de sécurité sociale, taux.
- Déterminer l'assiette de cotisation à partir d'exemples guidés.
- Identifier les textes applicables aux congés maladie titulaires / contractuels
- Expliquer les logiques de maintien de rémunération
- Analyser l'impact d'un congé sur les éléments de paie.

Les fondamentaux de la paie dans la fonction publique



Formation blended : E-learning + formation synchrone (présentielle ou distancielle)

Programme des 3 jours



CAS FIL ROUGE

Tout au long de la formation les apports théoriques sont mis en pratique au travers d'un cas fil rouge abordant toutes les rubriques d'un bulletin de paie

Généralités – les bases indispensables

- Les éléments de rémunération
- Fondement du droit au traitement
- Le principe de parité
- Le bulletin de paie et sa législation
- Diverses notions sur un bulletin de salaire

La rémunération principale

- Le traitement de base
- La NBI (réservée aux fonctionnaires)
- L'indemnité de résidence
- Le SFT

La rémunération complémentaire : le régime indemnitaire des 3 fonctions publiques

- Le régime indemnitaire : les grands principes (RIFSEEP, GIPA, indemnité forfaitaire, IFTS, IHTS...)
- L'indemnisation des frais de déplacement
- Les indemnités de stage
- CET, Remboursement transport
- Télétravail, forfait mobilité
- Les avantages en nature (véhicule, logement...)
- Indemnité compensatrice de CSG
- Indemnisation des congés non pris
- PSC : protection sociale complémentaire

Les charges sociales des contractuels

- Le plafond de la Sécurité sociale
- Les cotisations pour la sécurité sociale (maladie, vieillesse)
- Le versement transport
- L'IRCANTEC
- La CSG et la CRDS
- La contribution de solidarité
- La taxe sur les salaires
- Récapitulatif des cotisations salariales et patronales des contractuels

Les charges sociales des titulaires

- CNRACL/PC (FPE)
- La CSG-CRDS
- Le transfert Primes points
- La retraite additionnelle
- La «sur cotisation » pour les agents à temps partiel
- Récapitulatif des cotisations salariales et patronales pour les agents titulaires

Les congés maladie des contractuels – les indemnités journalières de sécurité sociale

- La maladie ordinaire, les accidents du travail, la maternité
- Le congé de grave maladie
- Le congé maternité, paternité
- Les IJSS
- Le temps partiel thérapeutique

Les congés maladie des titulaires

- La maladie ordinaire (90% et 50%)
- CLM, CLD
- Le temps partiel thérapeutique



SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LES DECRETS SUR LES CONGÉS POUR RAISON DE SANTÉ

– Décret du 27 juin 2024 et décret du 27 février 2025

Les variations de la rémunération des contractuels et titulaires

- Le temps de travail (temps partiel et temps non complet)
- Les saisies et oppositions